



Réunion de Bureau n° 2 en visio

Lundi 26 Octobre 2020

Compte-rendu

Présents :	BERGEROT Martine, BRUN Christophe (Président), COURTINE Daniel, DEBIESSE-TIXIER Karine, ROBIN Joël, MURTIN Pierre, VORS Guillaume, ZANOL Michel
Invités permanents :	LAVERGNE Sandrine, CHANTEREAU Jean-Michel, CHAFFAUD Dominique (coopté), TISSOT Laurent (salarié)
Excusés :	DIOT Françoise, GALLET Chantal (connexion interrompue en cours de visio)
Prise de notes :	DEBIESSE-TIXIER Karine / TISSOT Laurent
Rédaction du CR :	GALLET Chantal

Ordre du jour :

1	Accueil – Intervention du Président	Président
2	Validation du compte rendu de la réunion de Bureau n°1	Secrétaire Générale
3	Point financier	Trésorier Général
4	Point sur les licences Perte de licenciés Nouvelles équipes engagées depuis le début Point sur les interventions de Marie	Laurent TISSOT
5	Pôle Compétitions Point des rencontres non jouées Nombre Quelles équipes le plus en retard ? COVID : nouvelles décisions et leurs conséquences – propositions	Guillaume VORS Laurent TISSOT
6	Basket Santé Cotisation d'engagement de 200 € ?	
7	Questions diverses	

1/ Intervention du Président

Un point santé : Nicolas a été déclaré positif à la COVID : il se rétablit tout doucement.
Pour les autres, tout va bien.

2/ Validation du CR n° 1

Un 1^{er} commentaire de la part de Joël qui a été rajouté au CR.
Chantal GALLET a constaté qu'il manquait (simple oubli) les noms des invités permanents présents à la réunion.
Ces corrections apportées, le CR peut être validé.

3/ Point Financier

- Peu de sorties financières : une situation plutôt satisfaisante par rapport à N-1.
- Dès que possible, établir une trésorerie par Pôle.
- Refaire une actualisation du budget ; commencer à avoir une vision pour 2021/2022
- Avec l'instauration du couvre-feu, décision est prise de demander si besoin l'activité partielle pour nos salariés
- La Fédération et la Ligue ont informé le Comité que la date d'échéance du 2nd versement des licences sera différée d'un mois et que la facture sera établie en tenant compte de l'état des licences au 31 Octobre.
Décision est prise d'appliquer la même règle pour la facturation vers les clubs à savoir :
 - o envoi de la facture datée du 30 Novembre
 - o prise en compte de l'état des licences au 31 Octobre
 - o différer au 15 Janvier 2021 le règlement du 2nd acompte club

4/ Point Licences

- Concernant les clubs :
 - o Le BC Villardois est le seul à avoir dépassé son chiffre de fin de saison dernière,
 - o Le BC Izernore n'a qu'1 seul licencié à ce jour,
 - o L'US Oyonnax a une projection de moins 92 licences.

Voir pour rencontrer rapidement les dirigeants de ces 2 clubs

- Au niveau des catégories :
 - o Le MiniBasket perd 173 licenciés, soit 48 % de la perte totale des licenciés,
 - o Perte importante chez les Féminines,
 - o Le nombre d'équipes n'a pas baissé d'autant, les équipes sont donc plus "light" en termes d'effectifs, mais les forfaits risquent d'être plus nombreux.

5/ Pôle Compétitions

- **Des difficultés :**
 - o Entraînements et matches autorisés dans les salles uniquement pour les mineurs (avec Entraîneurs, Arbitres et OTM pour les matches),
 - o Huis-clos difficile à accepter pour les parents (surtout en déplacement),
 - o Pas d'entraînements et de matches possible pour les majeurs (impacts sur les championnats),
 - o Une programmation des rencontres (celles vers 17 heures) à prendre en compte.
- **Ce qui est plutôt positif :**
 - o Des Arbitres potentiellement plus nombreux pour officier les rencontres de jeunes,
 - o Nous pouvons faire jouer la plupart de nos équipes,
 - o Le plateau de Noël du mini basket peut être organisé, mais le huis-clos va impacter la présence des enfants et la motivation d'un club à le mettre en place,
 - o Un renforcement des clubs de proximité (exemple des filles de Bellegarde à Saint Rémi,
 - o Sans public, les arbitres auront moins de contestation
- **Nouvelles décisions et incidences – pistes de réflexion**
 - o Pour les Seniors, les rencontres peuvent se jouer en extérieur,
 - o Pour les Jeunes, des rencontres MiniBasket peuvent se jouer le mercredi,
 - o On pourrait diminuer le temps de jeu des rencontres pour offrir un peu plus de "confort" pour les horaires,
 - o Limiter une rencontre à une amplitude "donnée" (1 h30, 1h45 maximum de match). (arrêt du score à ce moment-là),
 - o Désigner des Arbitres sur les matches Jeunes (indemnités ? Sous quelles conditions ? Quelles catégories ? ...) - à évoquer avec les clubs lors des réunions de secteur,
 - o Autoriser la tenue de matches le Dimanche pour toutes les catégories
 - o Essayer de filmer les matches pour ceux qui restent à l'extérieur
 - o Que faisons-nous avec les Coupes de l'Ain ? si report compliqué en seniors, possible en Jeunes
 - o Coupes de l'Ain : la priorité est aux Championnats. Mais on attend la reprise effective pour prendre des décisions
 - o Réglementairement, le Comité décide, les propositions étant à évoquer en réunions de secteur
 - o Décisions hors CD01 :
 - la FFBB annule les Coupes Seniors, mais maintient celles des Jeunes la Ligue suspend ses Championnats Seniors et U20. La Coupe est de fait annulée
- **Point des rencontres non jouées qui devraient l'être en Décembre**

Rencontres	25-09	3-10	10-10	17-10
Programmées (initialement)	122	122	128	91
Décalées (avant la journée)	6	2	1	2
Devant se disputer	116	120	127	89
Jouées	109	117	123	86
Non jouées	7	3	4	3

6/ Basket santé

La Fédération a demandé la somme de 200 €uros à la CTC Bugey et au BC Attignat afin de pouvoir présenter le label Basket Santé.

Cette situation n'étant pas très claire, il sera demandé des précisions auprès de la Fédération.

Il est proposé qu'exceptionnellement le Comité prenne à sa charge cette somme pour la saison 2020-21.

La décision est prise à l'unanimité.

7/ Questions diverses

- Tournoi Inter Comité du 31 Octobre : à ce jour, son organisation aura bien lieu
- Réunions de secteurs : elles sont maintenues mais seront tenues en visio.
- Charte de l'Arbitrage : les pénalités sont maintenues en Application du règlement défini au début de la saison 19-20 (adaptation de la Charte de l'Arbitrage validée par le Bureau Fédéral).
Chaque club devait durant la saison 2019-20 former et présenter au minimum 1 Arbitre à l'examen d'Arbitre Départemental.
Les Clubs n'ayant pu aboutir à cet objectif sont donc amendables.
Ils seront rencontrés d'ici fin 2020, en marge des réunions de secteurs, afin de faire un point sur leur situation quant aux effectifs Arbitres et sur les perspectives à envisager pour les deux prochaines saisons.
- Manifestations Départementales saison 2020-21 : suite à consultation, les clubs ayant été retenus pour les manifestations 19-20 ont tous répondu favorablement pour l'organisation 20-21.
Aucun nouvel appel à candidature ne sera donc fait.
Pour rappel, les clubs qui organiseront :

½ Finales Jeunes	Finales 3ème Série	Finales Jeunes	Finales AS	Finales Coupes de l'Ain
BB Revermont	FJ Belley B	Bouchoux Cond B	BC2P	BC Meximieux
BC Dombes				

Karine DEBIESSE TIXIER
Secrétaire Générale

Christophe BRUN
Président du Comité de l'Ain

